

Mairie d'Obernai
Monsieur Bernard Fischer
CS 80 205
67213 Obernai Cedex

Obernai, le 18 janvier 2024

Objet : Question orale - Conseil municipal du 22 janvier 2024

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur du Conseil municipal de la ville d'Obernai, j'ai l'honneur de formuler au nom de notre groupe deux questions orales, comportant un intérêt local ou un lien direct avec les affaires relevant de la compétence de la collectivité.

Comme le prévoit le règlement intérieur, nos questions vous parvenant deux jours ouvrés francs au moins, hors samedi et dimanche, avant la séance du 22 janvier, je vous remercie de la porter à l'ordre du jour de cette séance, à la suite des points soumis à délibération du conseil municipal.

Question : Eclairage des édifices remarquables

Dans le cadre de la réduction des dépenses d'éclairage public, nous vous avons interrogé en séance du conseil municipal du 20 mars 2023 au sujet de l'éclairage du Kapellturm et de l'église Saints Pierre et Paul. Vous nous aviez indiqué que l'éclairage nocturne du beffroi ferait l'objet d'une désactivation en cohérence avec les pratiques des communes voisines et du Mont Sainte Odile, avec une extinction totale de début janvier à fin mars.

Nous avons bien relevé l'extinction de l'église Saints Pierre et Paul dont l'illumination a été très appréciée pendant la période des fêtes, toutefois ce n'est pas le cas du Kapellturm qui reste actuellement illuminé.

Notre question :

Pouvez-vous nous préciser quelles sont les règles pour l'illumination du Kapellturm ?

Question : Projet de réseau de chaleur et étude

En Commission de l'Environnement de l'Urbanisme, des Mobilités et des Equipements (EUME) du 8 janvier 2024, notre groupe a soulevé la question du Contrat de performance énergétique (CPE) de la ville d'Obernai échu au 31 août 2023 et dont la Commission d'appel d'offres a prononcé en 2023 la prorogation pour 2 ans.

La réduction des dépenses énergétiques et la diminution de l'empreinte carbone de la collectivité sont des préoccupations que nous partageons ; nous déplorons toutefois que le bilan final du CPE n'a pas été abordé en commission EUME, compétente sur les questions énergétiques et le patrimoine bâti de la commune.

Les nouveaux objectifs en matière de réduction des dépenses énergétiques de la collectivité n'ont pas été développés, ni fait l'objet d'un débat en commission.

C'est dans les Dernières nouvelles d'Alsace du 8 octobre 2023 et du 6 janvier 2024 que nous apprenons que la collectivité travaille de manière avancée sur la création d'un réseau de chaleur urbain qui desservirait les principaux sites communaux.

Nos questions :

Pouvez-vous nous préciser la teneur de l'étude sur les réseaux de chaleur, quand sera-t-elle lancée ?

Quand la Commission de l'Environnement de l'Urbanisme, des Mobilités et des Equipements sera-t-elle informée et le Conseil municipal saisi sur ce projet ?

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre demande je vous prie d'agréez, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Pour le groupe Imaginons Obernai,
Catherine Edel-Laurent

